



PÈLERINAGE À ROME

à l'occasion du Jubilé de l'Année sainte 2025
« Pèlerins de l'espérance »

DU MARDI 8 au 11 JUILLET 2025



accompagné par Mgr Bruno Lefèvre-Pontalis

Renseignements et inscriptions

Paroisse Saint François-Xavier

39 boulevard des Invalides

75007 PARIS

Tel : 01 44 49 62 63

sfx.compta@gmail.com



mardi 8 juillet Arrivée à ROME • basilique SAINT JEAN-DE-LATRAN

Le matin, accueil à l'aéroport de ROME-Fiumicino (jusqu'à 12.00). Transfert vers ROME.

Déjeuner

L'après-midi, marche jusqu'à la **basilique Saint-Jean-de-Latran**, la cathédrale de Rome, église mère et tête de toutes les Églises. Elle fut siège pontifical jusqu'en 1377 : passage de la Porte Sainte et visite de la basilique. Au baptistère byzantin attenant à la basilique, renouvellement des promesses du baptême pour commencer le pèlerinage ; célébration de la messe à proximité.

Installation à l'hébergement, dîner et nuit à ROME.

mercredi 9 juillet VATICAN : AUDIENCE PAPALE • basilique SAINT-PIERRE

Le matin, au Vatican, participation à l'**audience pontificale** place Saint-Pierre avec le pape, expérience unique de « l'universalité de l'Église » avec tous les groupes de pèlerins présents.

Déjeuner.

L'après-midi, visite de la **basilique Saint-Pierre du Vatican** : passage de la Porte Sainte (itinéraire à partir du Château Saint-Ange). A l'arrivée dans la basilique : temps de prière devant la « Confession de Pierre » (tombeau), puis visite de la basilique : arrêt devant les tombes de saint Jean-Paul II et de saint Jean XXIII. Descente dans les cryptes vaticanes où reposent de nombreux papes : passage devant le tombeau de saint-Pierre et devant la tombe de saint Paul VI. Court **temps libre** place Saint-Pierre. Célébration de la messe en fin d'après-midi.

Dîner et nuit à ROME.

jeudi 10 juillet basilique SAINTE-MARIE-MAJEURE • ROME ANTIQUE & CENTRE HISTORIQUE

Le matin, visite de la **basilique Sainte-Marie-Majeure**, la plus ancienne des quatre basiliques majeures : passage de la Porte Sainte et visite. Recueillement devant l'icône de la Vierge « Salus populi romani » à laquelle le Saint Père confie tout voyage apostolique. Célébration de la messe.

Déjeuner.

L'après-midi, vue sur la **Rome antique** : vue extérieure sur le Colisée et l'Arc de Triomphe de Constantin puis marche sur l'avenue des Forums impériaux jusqu'au Capitole pour une vue d'ensemble sur le Forum romain. On y rappellera l'époque de Pierre, Paul et des premières communautés chrétiennes. Puis visite de la **Rome baroque et du centre historique** : la **place Navone** qui reprend l'emprise laissée par les vestiges du stade de l'empereur Domitien édifié pour 20000 spectateurs en l'an 86) ; l'**église Saint-Louis-des-Français** dans laquelle deux tableaux du Caravage sont particulièrement remarquables, en particulier « la vocation de Saint Matthieu » ; le **Panthéon** (*extérieur seulement*) temple romain édifié par Agrippa et transformé en église ; sa coupole fut la plus grande du monde romain antique et la plus grande jamais édifiée en béton non armé ; l'**église Saint-Ignace** d'époque baroque, avec sa fameuse coupole en trompe l'œil ; la **fontaine de Trevi**, la plus grande et la plus célèbre des fontaines de la ville, l'**église de la Trinité-des-Monts**.

Dîner et nuit à ROME.



vendredi 11 juillet basilique SAINT PAUL-HORS-LES-MURS • AÉROPORT DE ROME

Le matin, visite de la **basilique Saint-Paul-hors-les-Murs** : visite de l'atrium, passage de la porte Sainte, visite de la basilique et du cloître, avec le petit musée d'art sacré attenant. Puis départ vers les **catacombes de Sainte-Agnès**. Célébration de la messe au mausolée de Sainte-Constance.

Déjeuner.

L'après-midi, transfert à l'aéroport de ROME-Fiumicino.

Ce programme est susceptible de modifications en fonction des confirmations de réservation des célébrations.



Ce voyage peut être organisé pour le prix forfaitaire individuel de :

720 €

CE PRIX COMPREND

- ✓ le transport en autocar privatisé, les permis de circulation (en fonction du lieu d'hébergement, certains déplacements seront effectués en transports en commun).
- ✓ l'hébergement en hôtellerie religieuse en demi-pension, en chambre double.
- ✓ la taxe de séjour à Rome.
- ✓ tous les repas, du dîner du 08 au déjeuner du 11/07/2025 (*déjeuners dans des restaurants proches des lieux de visite*).
- ✓ les entrées et frais de réservation : catacombes, basilique St Paul et son cloître
- ✓ la location d'audiophones pendant 4 jours à Rome et les audiophones obligatoires pour Ste Marie Majeure et St Pierre.
- ✓ la réservation des célébrations et des rencontres éventuelles.
- ✓ les assurances : frais médicaux, rapatriement, bagages, responsabilité civile et annulation.
- ✓ une documentation de voyage : guide, sac à dos et étiquettes bagages.

EN OPTION

- * le supplément chambre individuelle : **240 €** (accordée dans la limite de 10% de l'effectif du groupe).

CE PRIX NE COMPREND PAS

- * le transport aérien PARIS - ROME et retour, les taxes d'aéroport.
- * les boissons, les cafés, le port des bagages et les extra personnels.
- * les services d'un guide local à Rome.
- * les offrandes dans les églises et sanctuaires lors des célébrations.
- * l'offrande à remettre à chaque rencontre (environ 80 € pour l'ensemble du groupe).
- * les pourboires à remettre au chauffeur (1 €, par jour et par personne).

CE PRIX A ETE CALCULE

sur la base des tarifs connus à ce jour. Le prix est susceptible de subir des modifications en fonction de la variation des taxes aériennes, des tarifs connus à ce jour et de l'effectif du groupe.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par écrit à l'agence (courrier ou mail).

- de l'inscription au 10/04/25 : 95 € non remboursables (nr)
- du 11/05 au 07/06/25 : 190 € nr
- du 11/04 au 10/05/25 : 140 € non remboursables

A moins de 30 jours du départ, les frais d'annulation peuvent être remboursables selon les clauses du contrat de la compagnie d'assurance VYV - Presence Assistance. Ces frais, sont remboursables par l'assurance, si les conditions sont remplies et déduction faite d'une franchise. Pour un voyage jusqu'à 2000 € par personne, franchise de 5% du montant des frais d'annulation ; pour un voyage de plus de 2000 € par personne, franchise de 10% du montant des frais d'annulation. Ils sont calculés en pourcentage du prix du voyage et en fonction du nombre de jours entre la date d'annulation et la date de départ, comme suit :

- entre 30 et 21 jours : 25% du prix total du voyage
- entre 7 et 2 jours : 75%
- entre 20 et 8 jours : 50%
- moins de 2 jours : 100%

